



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 95056

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les mesures prévues dans la nouvelle réforme du collège et du lycée qui affectent en particulier l'enseignement de l'histoire. Aux termes du texte ministériel, les programmes d'histoire-géographie naguère suivis par les classes de 1ère et de terminale seront abordés en une seule année par tous les élèves des sections S, L et ES. En outre, le choix de supprimer l'histoire-géographie comme matière obligatoire en classe de Terminale S et d'éliminer du programme de 5e l'étude des phases-clés de notre histoire nationale pour y substituer celle de civilisations de l'Afrique et du monde musulman comporte de l'avis de nombreux spécialistes le risque d'une rupture de la connaissance et a notamment pour conséquence de transformer les élèves en « citoyens du monde » sans attaches particulières à un territoire et à un passé, à une civilisation dont ils doivent se considérer les légataires. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de maintenir et de promouvoir l'enseignement de l'histoire de France dans le cadre de cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95056

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13263

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)